

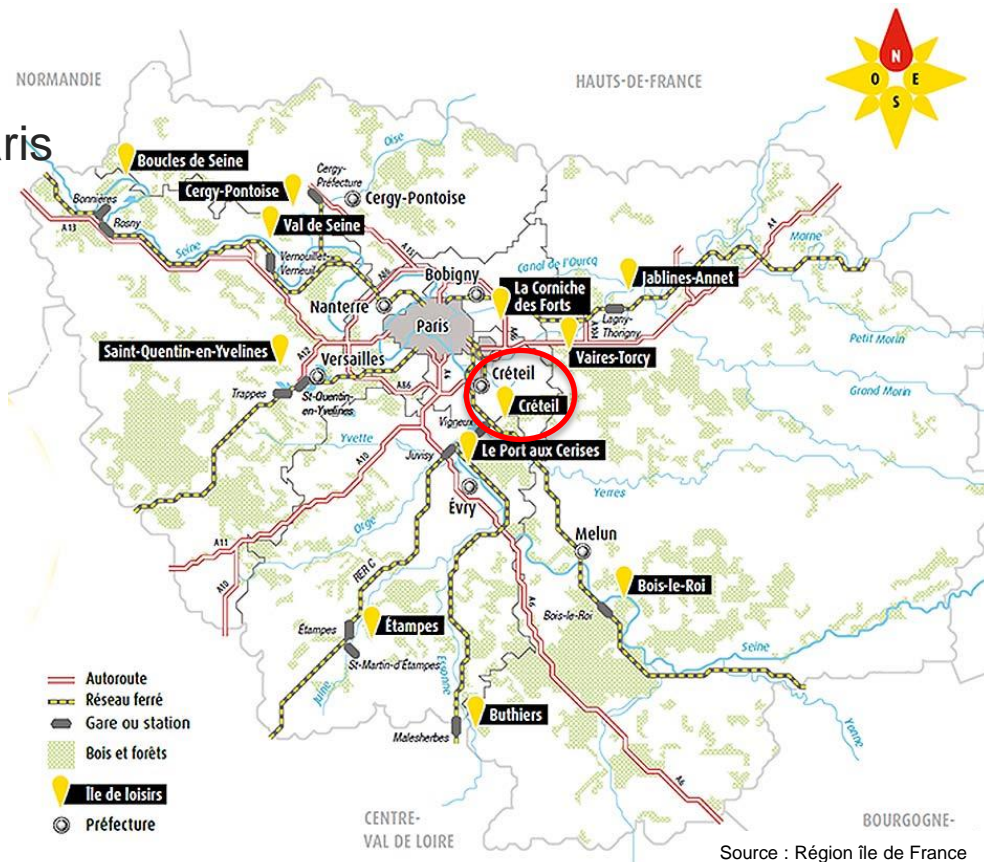
DESSERTE DES ÎLES DE LOISIRS – CRÉTEIL

Par Jérôme Bertrand et Frédérique Prédali
Janvier 2018



Caractéristiques de l'île de loisirs

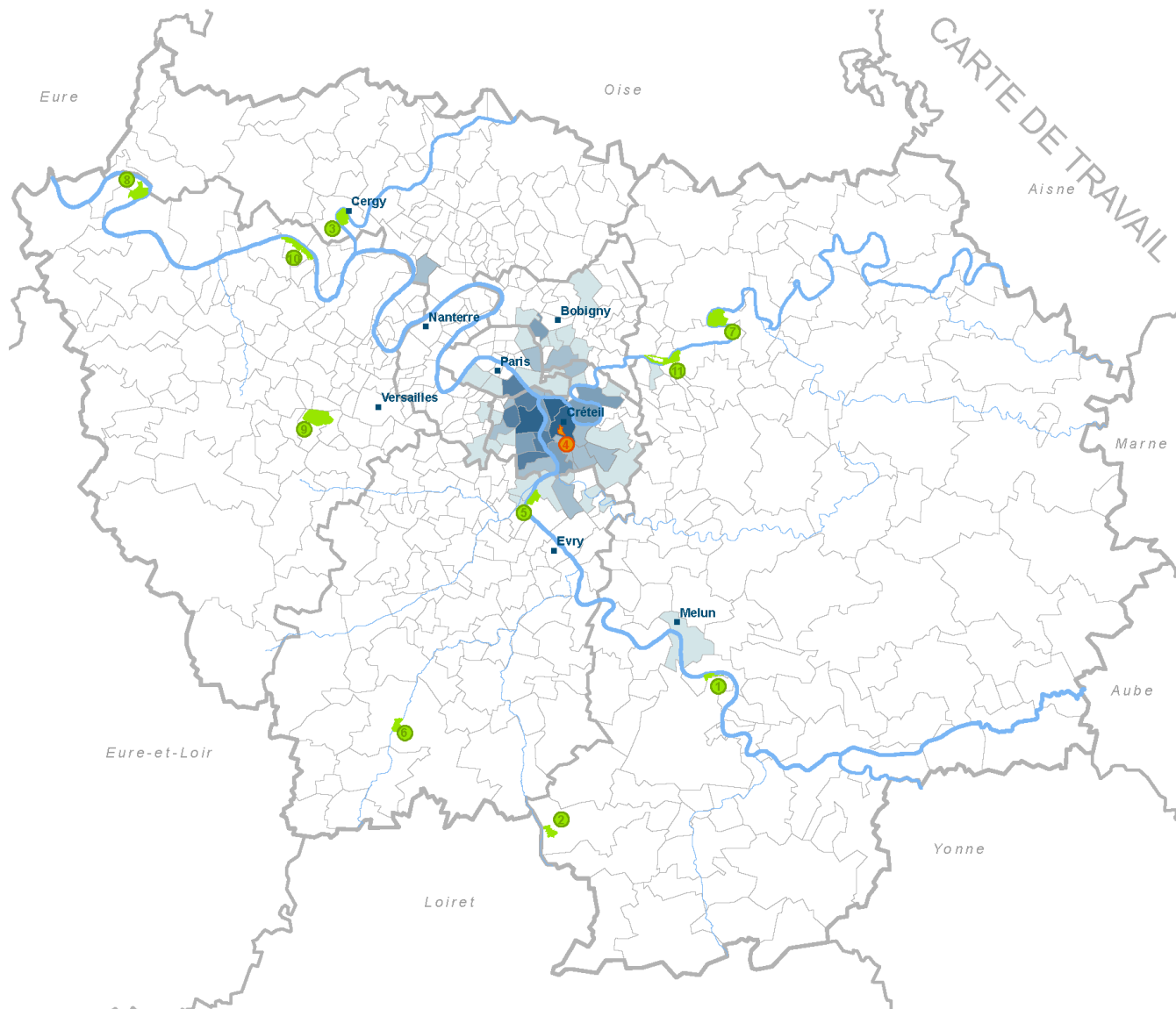
- Située à 13 km au sud-est de Paris
- 59 ha dont 40 ha de plan d'eau sur la commune de Créteil (CA Grand Paris Sud Est Avenir)
- Acteurs IDL : SMEAG (Région, CD 94 et Créteil)
- Espaces ouverts
- Horaires de l'accueil : 9h-12h / 14h-17h
- Entrée et parking gratuits
- Principales activités payantes : piscine à vagues et nautisme
- Pas d'hébergement



Fréquentation (selon l'enquête CRT 2010)

- **Fréquentation annuelle estimée à 260 000 visiteurs**
- **Fréquentation lors d'une semaine type :**
 - 3 700 visiteurs par semaine en basse saison (6 mois)
 - 4 700 visiteurs par semaine en moyenne saison (4 mois)
 - 9 200 visiteurs par semaine en haute saison (2 mois)
- **Période et jour de visite :**
 - Haute saison (juillet-août) : 32% de la fréquentation annuelle
 - Un dimanche en haute saison : 24% des visites d'une semaine en été
 - Moment de la journée le plus fréquenté : 27% des visites après 16h un dimanche d'été
- **Origine résidentielle :**
 - 82% des visiteurs habitent le Val de Marne
 - 85% résident à proximité (dans une commune située à moins de 10 km)

Origine résidentielle (enquête CRT 2010)



LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

La fréquentation des bases de plein-air et de loisirs régionales

Base de Créteil

- Périmètre englobant de la BPAL
- Périmètre des autres BPAL
- Numéro de la BPAL renvoyant à la liste ci-dessous

Liste des BPAL régionales :

- 1- Bois-le-Roi (77)
- 2- Buthiers (77)
- 3- Cergy-Neuville (95)
- 4- Créteil (94)
- 5- Draveil - Port-aux-Cerises (91)
- 6- Etampes (91)
- 7- Jablines - Annet (77)
- 8- Boucles de Seine (78)
- 9- Saint-Quentin-en-Yvelines (78)
- 10- Val-de-Seine (78)
- 11- Vaires-Torcy (77)

Nombre de personnes ayant fréquenté la base de loisirs :

- Entre 30 et 100
- Entre 100 et 200
- Entre 200 et 400
- Entre 400 et 1 000
- Plus de 1 000

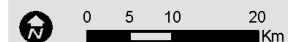
Limites administratives :

- Régionale
- Départementale
- Communale*

* les communes ayant des codes postaux identiques sont regroupées

Répartition des fréquentations :

Provenance	Nombre	Part en %
Île-de-France		
Paris	924	5,24
PC	15 209	86,3
GC	1 288	7,31
Autres		
France	164	0,93
Etranger	30	0,17
Autres	8	0,05

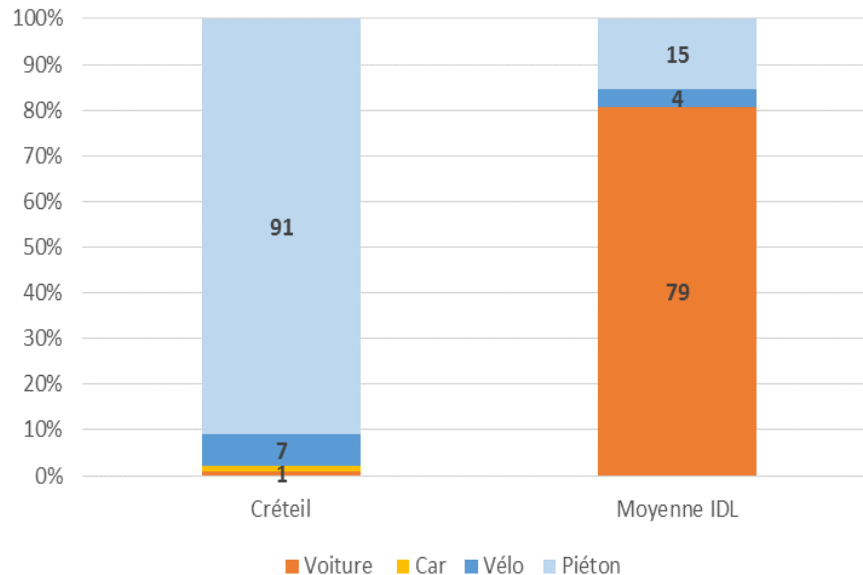


Sources : CRT, IAU, IRDS
IAU - IRDS, avril 2010



Modes et temps d'accès (enquête CRT 2010)

- **Modes de transport :**



- **Temps de trajet (tous modes de transport) :**

Temps moyen : 19 minutes (contre 23 minutes pour la moyenne régionale)

Basse saison : 16 minutes

Moyenne saison : 19 minutes

Haute Saison : 20 minutes

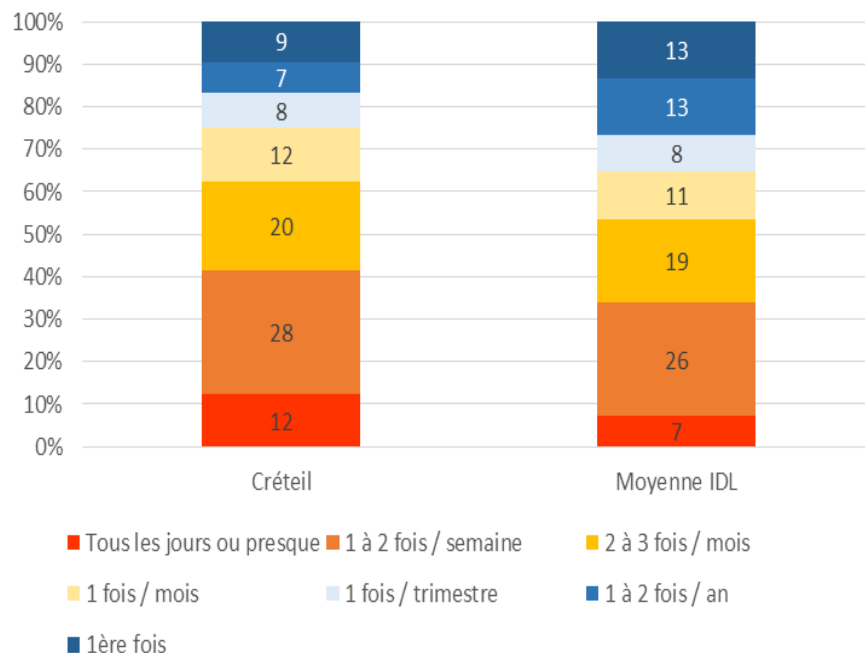
5% des visiteurs mettent plus d'une heure pour s'y rendre (7% en moyenne régionale)

Habitude de fréquentation (enquête CRT 2010)

- **Ancienneté de fréquentation :**

9% de primo-visiteurs sur l'année, contre 13% pour la moyenne régionale
18% de primo-visiteurs en haute saison

- **Fréquence de visite :**



Satisfaction du site (enquête CRT 2010)

- **Degré de satisfaction de l'IDL :**

Signalétique sur le site : 3,6 contre 3,8 pour la moyenne IDL

Signalétique pour accéder au site : 3,6 contre 3,9 pour la moyenne IDL

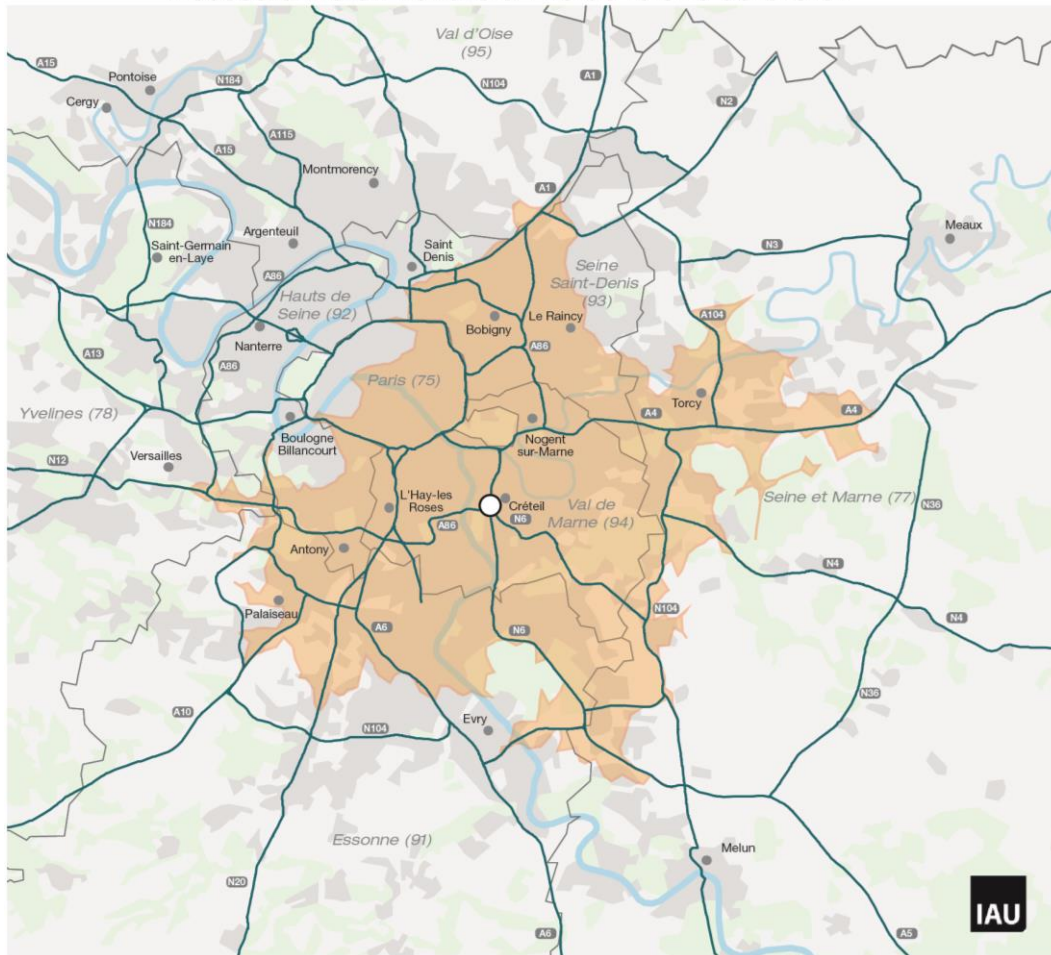
Stationnement : 3,3 contre 3,8 pour la moyenne IDL

- **Améliorations souhaitées :**

6% des réponses concernent la limitation des accès au site pour les deux-roues motorisés

Accessibilité routière

Accessibilité en voiture à l'île de loisirs de Créteil



Accessibilité de l'île de loisirs

■ Espaces situés à moins de 30 min en voiture de l'île de loisirs *

○ Entrée principale de l'île de loisirs

— Réseau routier principal

* En condition de circulation fluide et sans temps de stationnement

Occupation du sol

■ Aéroports

■ Urbain

■ Espace naturel et boisé

■ Espace rural

0 10 Km

© IAU idF 2018

sources : Here 2016, Mobigis 2017, IAU idF 2018

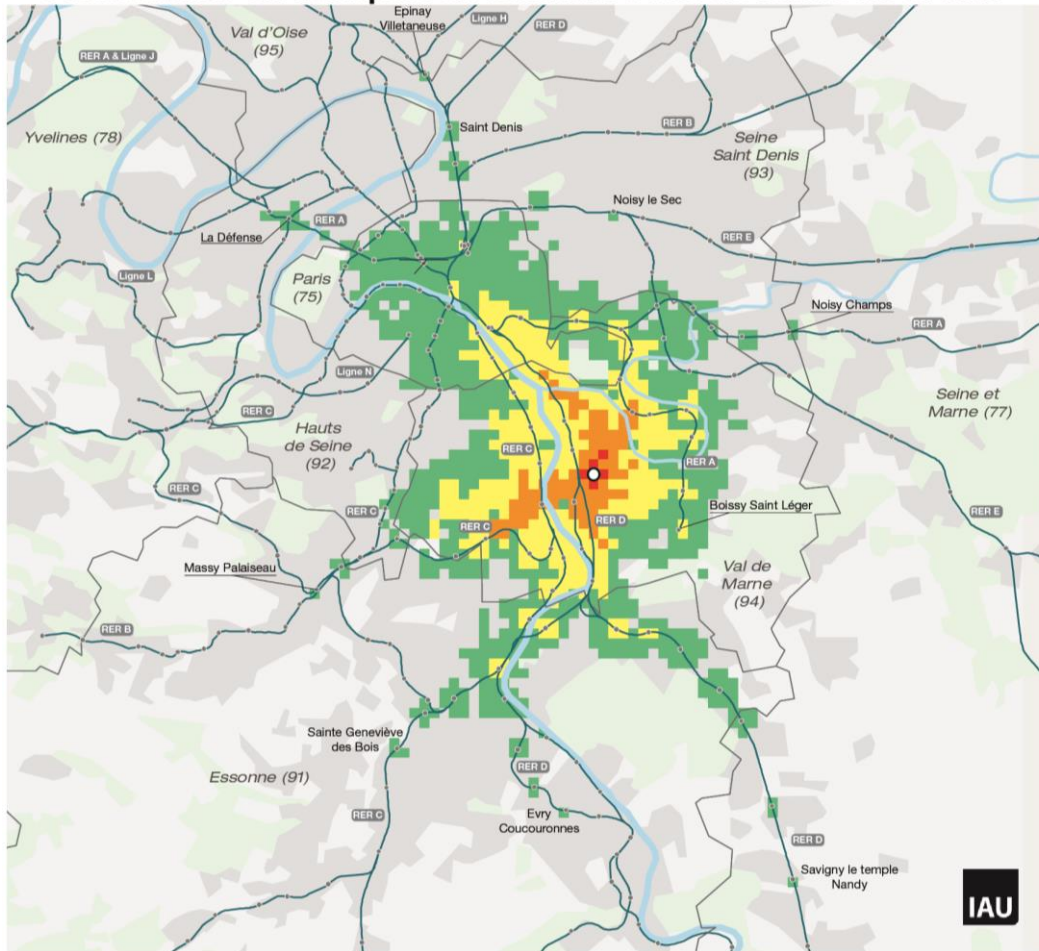
Le territoire accessible à moins de 30 minutes couvre l'ensemble du Val de Marne, le Nord Essonnien, une grande partie de Marne-la-Vallée, de Paris et de la Seine-Saint-Denis

La desserte est structurée par l'A86, la RN6 et la RN19



Accessibilité en transport en commun

Accessibilité en transport en commun à l'île de loisirs de Créteil



Temps de trajet *

○ Entrée principale de l'île de loisirs

1 - 15 min

15 - 30 min

30 - 45 min

45 - 60 min

* porte à porte en période creuse, un jour de semaine

Occupation du sol

■ Aéroports

■ Urbain

■ Espace naturel et boisé

■ Espace rural

— Gares et lignes RER et Transilien

N 0 5 Km
© IAU idF 2018
sources : STIF 2014, IAU idF 2018

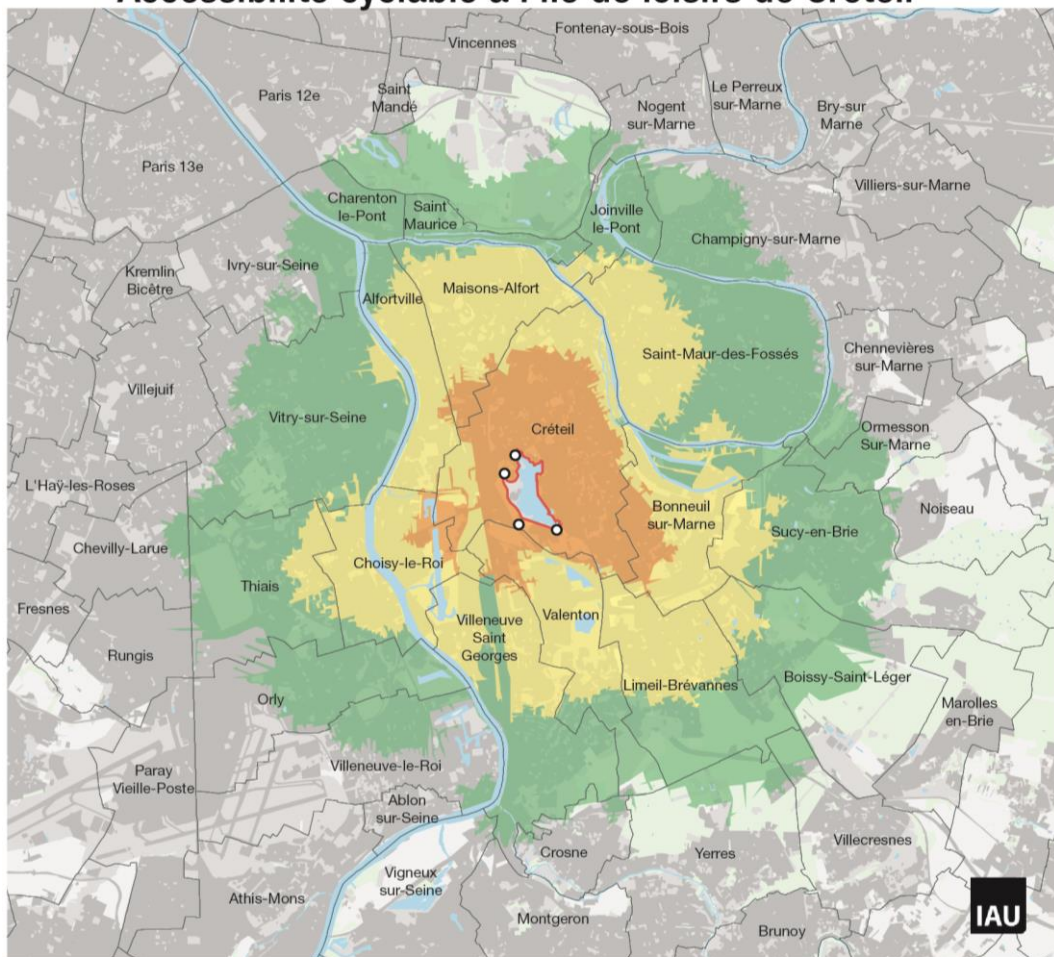
Une desserte TC structurée par la ligne 8 du Métro, la ligne D du RER et le TVM.

Du fait de sa situation métropolitaine, 3 millions de Franciliens résident à moins d'1 heure en TC, soit près de 1,4 million de ménages dont 18% ayant des bas revenus.



Accessibilité à vélo

Accessibilité cyclable à l'île de loisirs de Créteil



Temps de trajet *

- Espaces situés à moins de 10 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 20 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 30 min d'une entrée

* avec une vitesse moyenne de 14 km/h

Île de loisirs

- Entrée de l'île de loisirs
- Île de loisirs

Occupation du sol

- Forêts
- Espaces agricoles et milieux semi naturels
- Espaces ouverts artificialisés
- Espaces urbains

0 2 Km

© IAU idF 2016
sources : BDTOPO 2016,
IAU idF 2018

L'accessibilité cyclable est parfois limitée par les coupures urbaines (infrastructures routières et ferroviaires et la Seine).

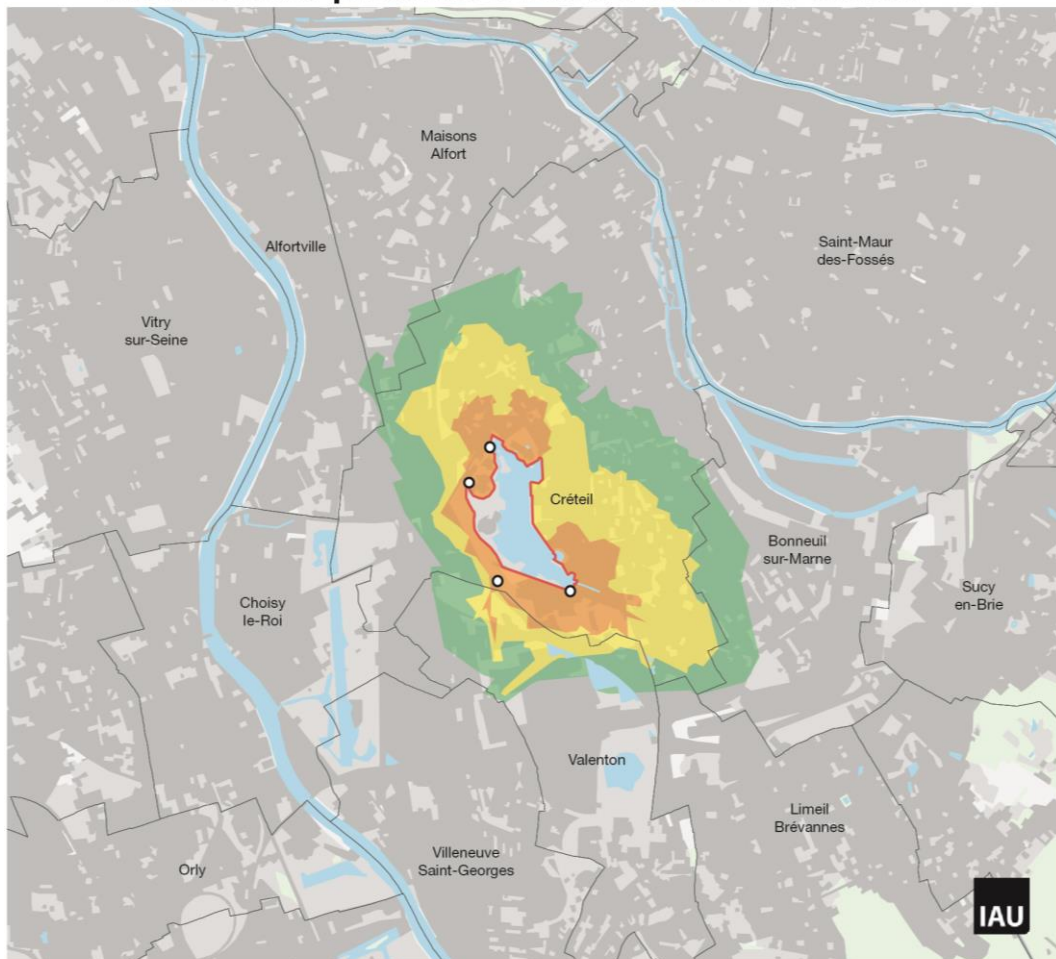
Le temps d'accès à la gare Créteil Pompadour (RER D) est d'environ 5 minutes.

663 000 Franciliens résident à moins de 30 minutes à vélo de l'une des entrées de l'IDL.



Accessibilité piétonne

Accessibilité piétonne à l'île de loisirs de Créteil



Temps de trajet *

- Espaces situés à moins de 10 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 20 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 30 min d'une entrée

* avec une vitesse moyenne 5 km/h

Île de loisirs

- Entrée de l'île de loisirs
- Île de loisirs

Occupation du sol

- Forêts
- Espaces agricoles et milieux semi naturels
- Espaces ouverts artificialisés
- Espaces urbains

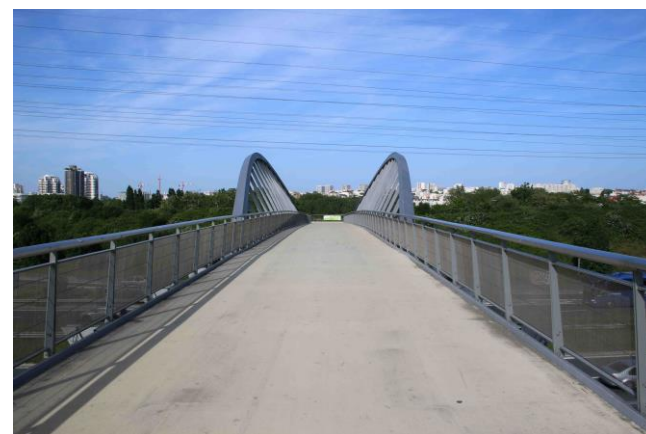
N 0 1 Km

© IAU idF 2016
sources : BDTOP0 2016,
IAU idF 2018

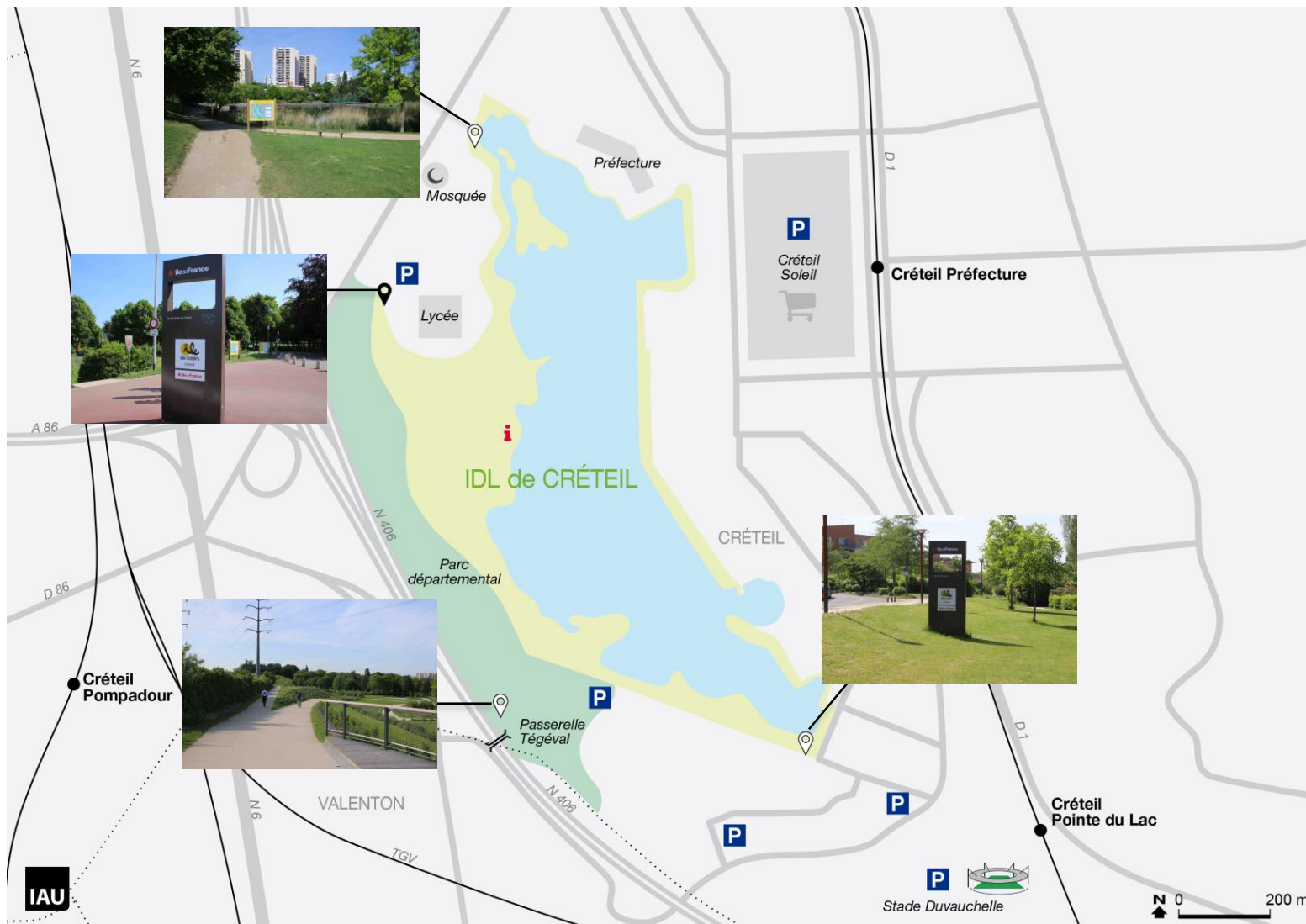
Le territoire accessible à pied est limité à l'ouest par les voies rapides. La passerelle de la Tégéval favorise l'accessibilité piétonne vers le sud.

Il faut moins de 10 minutes de marche pour rejoindre la station Pointe du lac (M8).

69 000 Franciliens résident à moins de 30 minutes de marche de l'une des entrées de l'IDL.

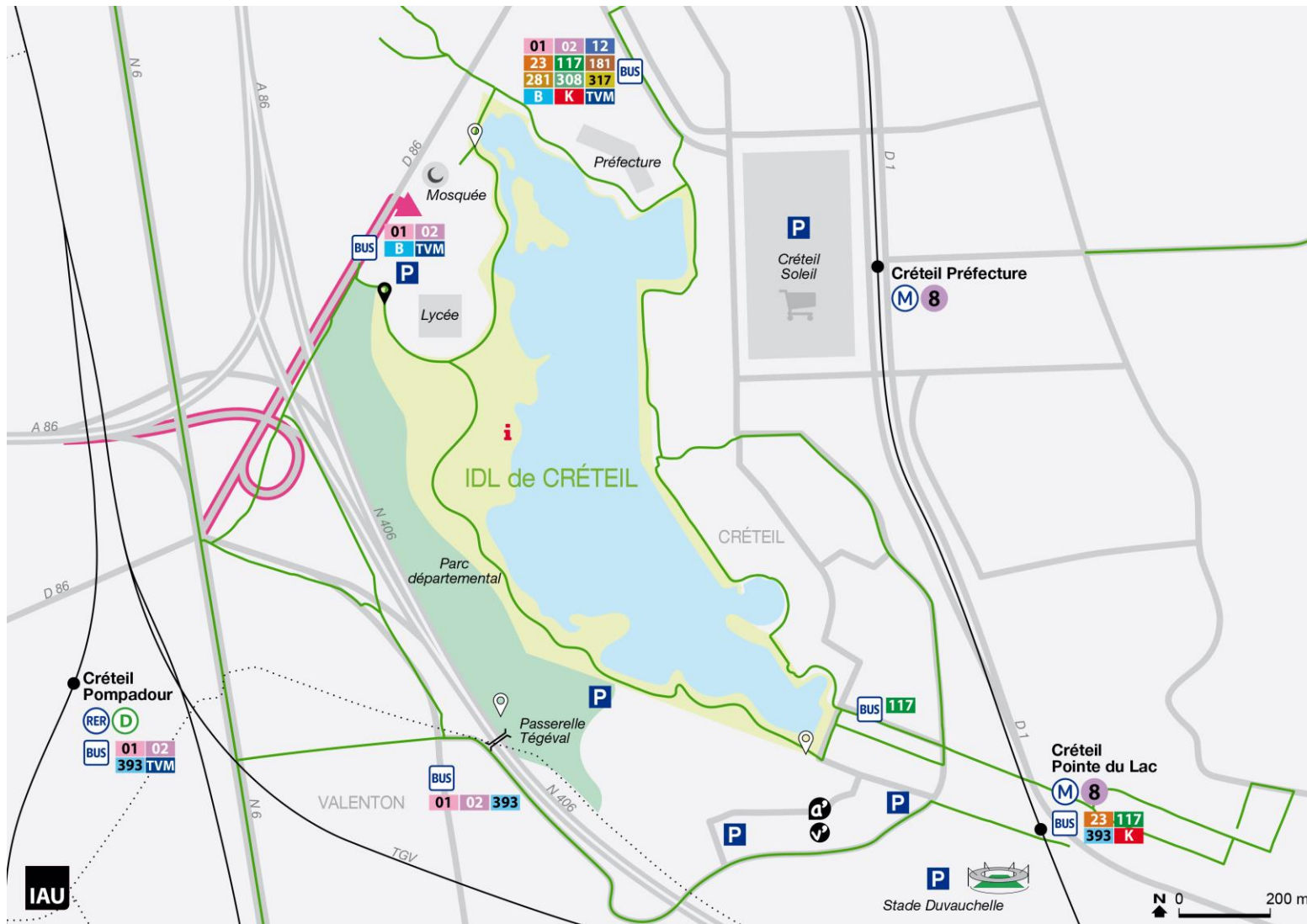


Entrées principales de l'île de loisirs



-  entrée piéton
-  entrée auto
-  parking principal
-  accueil - information

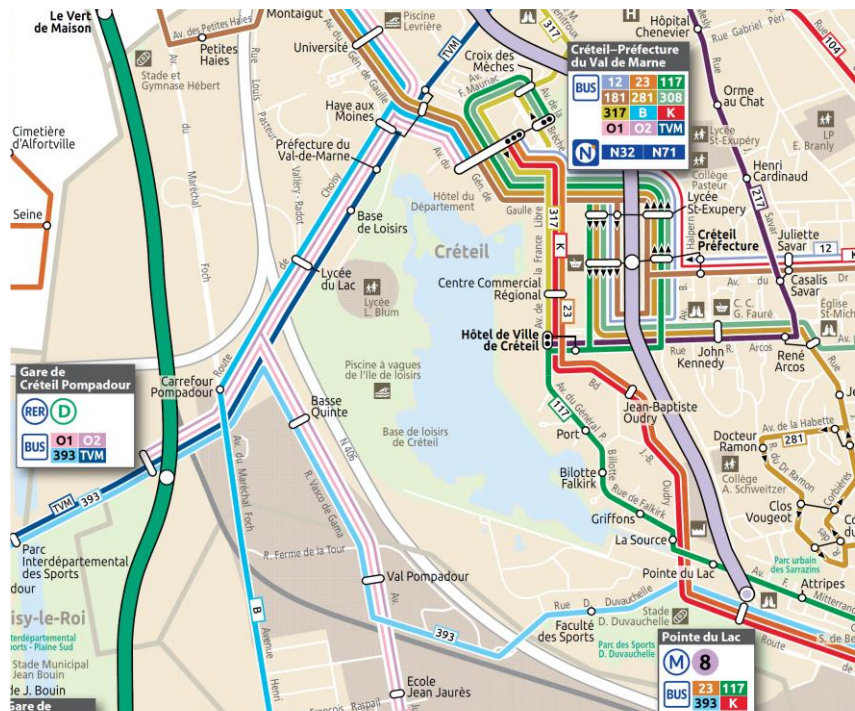
Desserte multimodale



- entrée piéton
- entrée auto
- voie principale d'accès
- aménagement cyclable
- arrêt de bus
- station de métro
- RER
- parking principal
- autolib'
- vélo en libre-service

Offre en transport collectif

- **Une offre en bus étoffée et structurée par deux BHNS :**
 - De nombreuses lignes de bus (RATP et Transdev) desservent le secteur de Créteil Préfecture
 - Les lignes de bus à haut niveau de service (TVM et 393) permettent d'assurer la liaison entre l'IDL et le réseau ferré (RER D et Métro 8)



Difficultés de desserte constatées

En voiture :

- Une capacité de stationnement relativement limitée et rapidement saturée en haute saison

En transport collectif :

- Un manque de lisibilité de la richesse de l'offre bus (Ratp et Transdev)

À vélo :

- Coupures importantes liées aux voies rapides à proximité de l'IDL (A86, RN406, RD1)
- Interdiction d'emprunter les voies réservées aux bus

À pied :

- Absence ou insuffisance de jalonnement depuis les arrêts TC
- En raison des coupures, besoin de prendre un bus depuis la gare RER D

Projets pouvant influencer la desserte

Projet IDL :

- Pas de projet particulier financé

Projet urbain :

- Pas de projet urbain à proximité actuellement identifié

Projets de transports :

- M15 à Créteil l'Échat à l'horizon 2025
- Câble A à l'horizon 2022
(engagement financier en cours de négociation)



Pistes d'amélioration de la desserte

Pour l'accès en véhicule motorisé :

- Une réflexion sur les capacités en stationnement de l'IDL les week-ends et l'été est à envisager en partenariat avec la ville de Créteil (plusieurs pistes peuvent être avancées : mutualisation d'espace avec le lycée Léon Blum, le stade Duvauchelle, utilisation des parkings du centre ccial Créteil Soleil)
- Prévoir du stationnement deux-roues motorisés aux entrées de l'IDL

Pour l'accès en transport collectif :

- Actions sur les itinéraires et les arrêts de bus :
 - Lever l'interdiction de trafic local (ITL) sur Créteil à partir de l'arrêt Lycée du Lac pour les lignes Transdev
 - Demander l'harmonisation des noms d'arrêt de bus avec la mention « île de loisirs »
- Actions sur l'offre bus en fin semaine :
 - Demander l'étude de la mise en place des services le dimanche pour les lignes O1 et O2 exploitées par Transdev
- Actions sur l'information voyageurs :
 - Compléter l'information sur l'offre de services de transport (y compris le vélo en libre-service) sur les sites internet (Région et IDL)

Pistes d'amélioration de la desserte

Pour l'accès à vélo et à pied :

- Aménagements de voirie :
 - Réaménager la mise en sécurité de la traversée piétonne au droit des arrêts de bus situés sur la RD 86 (déplacer les plateaux aux droits des passages et accentuer les rampants)
 - Autoriser une circulation mixte piéton-vélo entre la place des Alizés et les arrêts de bus Pointe du Lac

- Stationnement et services vélos :
 - Proposer à la ville de Créteil d'adhérer à Vélib' Métropole, en prévoyant plusieurs stations autour de l'IDL
 - Envisager un partenariat avec un prestataire associatif pour proposer un atelier d'entretien, réparation, location et stationnement sécurisé (coordination avec le CD 94 dans le cadre de la Tégéval)

- Signalétique et jalonnement cyclable :
 - Assurer la continuité du jalonnement cyclable et piéton (coordination avec le CD 94 dans le cadre de la Tégéval)
 - Mettre en place un jalonnement piéton à partir des arrêts de bus, notamment Val Pompadour et Pointe du Lac
 - Veiller à compléter la signalétique interne à l'IDL (temps de marche vers les activités, indication des sorties à privilégier pour accéder aux TC, ...)

Proposition d'amélioration de la desserte

